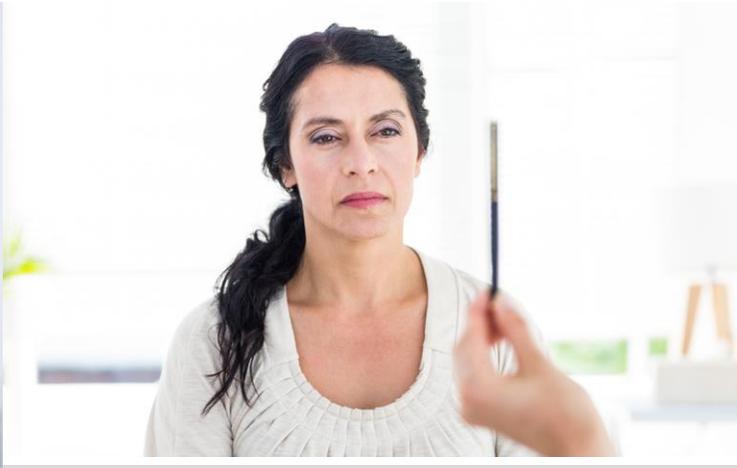


CATALOGUE des Formations

HYPNOSE PNL

HYPNOLOGUE



2024

Organisme de formation Institut Between - Être informé de l'offre de formations Corse Marseille

INSTITUT BETWEEN

Organisme de Formation Professionnelle Continue

CATALOGUE des Formations Professionnelles qualifiantes destinées au particulier

L'institut Between propose des formations qualifiantes d'hypnothérapeute, de coach psychocorporel, de relaxologue, de praticien hypnose-PNL adaptées aux salariés, aux libéraux, aux demandeurs d'emploi.



**CORSE
REGION SUD
PACA**



METIERS DU BIEN-ÊTRE

**COACH
PSYCHOCORPOREL
HYPNOTHERAPEUTE
320 H**

**PRATICIEN HYPNOSE
PRATICIEN PNL
176 H**

**RELAXOLOGUE
200 H**





Public concerné par les demandes de Formations qualifiantes

**Vous êtes Soignant ? Aidant ?
Vous souhaitez acquérir une certification professionnelle adaptée à votre profession initiale.
Pour une montée en compétences, un exercice libéral, nous avons des solutions.
Contactez-nous**

LES DEMARCHES INDIVIDUELLES DE FORMATION

Les professionnels libéraux exerçant dans un cadre légal non réglementé :

Tout métier en lien avec la relation d'aide, l'accompagnement de la personne, le counseling, le coaching personnel et professionnel

Les professionnels de l'enseignement, du social, des ressources humaines, du sport, de la culture :

- Enseignants, formateurs et pédagogues
- Travailleurs sociaux, éducateurs, moniteurs éducateurs, AMP
- Consultants en management et ressources humaines
- Professionnels du sport et de la culture : Entraîneurs sportifs, éducateurs sportifs et animateurs sportifs
- Managers, chefs d'équipe

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en reconversion professionnelle dont le projet professionnel est correspondant à nos formations.

Les professionnels de la santé, de la médecine et du soin exerçant dans un cadre conventionnel et réglementé :

Thérapeutes, psychothérapeutes
Tous soignants, infirmiers, aides-soignants, sage-femmes
Professionnels de l'urgence médicale
Psychologues, psychanalystes
Ostéopathes
Diététiciens

Plus généralement, les professionnels hors d'un cadre conventionnel relevant du bien-être de la personne :

Sophrologues, Hypnothérapeutes, Naturopathes,
Reflexologues, Aidants, Accompagnants de la personne et des groupes, Coach...

FORMER DES COACHS DES HYPNOTHERAPEUTES DES PRATICIENS HYPNOSE-PNL



NOTRE MISSION

Former tout professionnel en exercice qui souhaite étendre son champ de compétences à l'efficacité de la relation d'aide, de l'accompagnement de la personne et des métiers du bien-être pour un exercice en profession libérale.

Former des professionnels en exercice à une technicité au service des métiers du bien-être et de la relation d'aide en sophrologie.

Former des personnes en recherche d'emploi, en conversion ou reconversion professionnelle à des compétences professionnelles nouvelles au service de la relation d'aide et du bien-être de la personne et des groupes.

NOTRE VISION

Accompagner la professionnalité et l'accès à la compétence par l'animation de formations qualifiantes professionnalisantes et certifiantes réunissant l'alliance harmonieuse d'un savoir-être éthique et de savoirs faire efficaces.

NOTRE ENGAGEMENT

Accompagner la création, l'installation et la commercialisation de l'activité professionnelle par l'animation d'une formation en « installation professionnelle et création d'entreprise » ainsi que par un suivi après formation.

Accompagner, mentorer et superviser les professionnels installés.

Proposer des formations d'actualisation et des formations complémentaires.

NOS VALEURS

HUMANISME

La communication empathique et bienveillante, l'ouverture au dialogue avec authenticité, la relation d'être à être centrée sur la personne sont au cœur de notre pratique.

CREATIVITE

Nos formations sont issues de l'ingénierie pédagogique de formateurs passionnés et expérimentés. Cette pédagogie permet le développement de la créativité et de l'autonomie professionnelle.

TRANSMISSION

La pédagogie est concrète et opérationnelle. Les outils, techniques, méthodes sont très représentés, concordants dans un équilibre ajusté avec les cours didactiques pour l'intégration d'une posture professionnelle éthique et solide.

Notre Pédagogie

Supports et Matériels

Il y a, dans notre pédagogie, une répartition équilibrée entre les cours théoriques et la Méthode d'application.

Moyens Pédagogiques

- Méthode expositive et interrogative : explications des apports théoriques par le formateur avec supports power point avec participation active des apprenants
- Méthode démonstrative : transferts de savoirs faire, démonstrations du formateur, application des apprenants, pratiques supervisées d'animation de séances, entraînements aux gestes professionnels

Le cours magistral en andragogie n'est pas indiqué pour l'intégration de compétences et des gestes professionnels qui y sont associés. Les apports théoriques sont toujours accompagnés de démonstrations, d'applications, d'entraînements, de protocoles, de mises en situation, de questionnements, d'études de situation.



Moyens techniques :

- en présentiel
- Power point
- Vidéoprojecteur
- Paperboard
- Cours et Méthodologies format papier
- Cours dématérialisés sur Extranet apprenant
- Audios et vidéos de séances
- Visioconférences enregistrées et en replay
- Chaîne youtube
- Classes virtuelles ZOOM



Suivi et Supervision :

- Mail
- Téléphone
- Groupe whatsapp
- Outils collaboratif Padlet
- Visio individuelle

Procédure de validation des acquis

- Evaluation continue par le formateur
- Exercices et travaux pratiques individuels
- Supervision collective en présentiel
- Examen d'évaluation finale
- Production écrite : compte-rendu écrit d'accompagnement et business plan



Les entraînements en cours de formation :

- QUIZ/QCM d'ancrage des connaissances
- Regroupements collectifs d'entraînement en présentiel et visioconférence

NOTRE POSITION ETHIQUE



Actuellement, les métiers de Coach psychocorporel, Hypnothérapeute ou Hypnologue relèvent des métiers du bien-être, en professions non réglementées, non diplômantes et non certifiantes. **Notre organisme de formation développe des formations qualifiantes et professionnalisantes. Chaque apprenant, après examen évaluatif, possède une attestation qualifiant de ses compétences professionnelles, ce dans le respect du code du travail.**

Ces professions s'exercent dans le cadre de la prophylaxie, de la relation d'aide, d'un support d'accompagnement complémentaire à des soins médicaux (en accord avec le corps médical), du mieux-être psychique et physique, souvent en activité libérale ou en complément d'une activité initiale. Elles relèvent des métiers hors d'un cadre médical pour les non soignants ou intégré à un cadre médical pour les soignants.

Les dirigeants de l'institut Between pratiquent une veille régulière et sont actifs concernant les avancées possibles d'une future réglementation de ces métiers.

A la fin d'un cursus de formation, chaque apprenant de l'Institut Between, après processus d'évaluation intermédiaire et final, bénéficie d'une attestation de : **QUALIFICATION PROFESSIONNELLE** qui comprend son processus d'évaluation, ses heures de formation, l'atteinte des objectifs pédagogiques, ses compétences acquises, ainsi que la reconnaissance de ses pairs pour exercer son nouveau métier en activité libérale ou en complément de son activité professionnelle principale.

L'andragogie, les contenus, les processus d'évaluation et les qualifications sont construits dans le respect d'un maillage pédagogique transparent et d'un suivi individualisé adaptable à l'apprenant.

Dans le respect du cadre éthique de l'Institut Between, devenir coach psychocorporel, hypnothérapeute/hypnologue nécessitera obligatoirement 300 h de formation minimum.

Dans le cas de stagiaires déjà formés dans les domaines de l'accompagnement de la personne et souhaitant devenir hypnothérapeute ou coach, une positionnement initial individuel d'évaluation de leurs acquis sera proposé afin d'individualiser leur formation, pour un parcours professionnel réaliste et congruent.

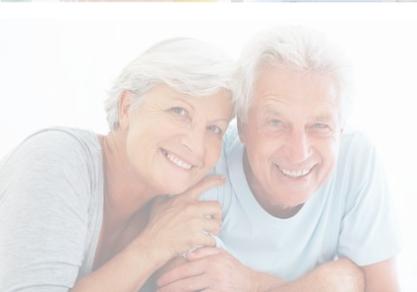


THEMATIQUES D'INTERVENTIONS

des professionnels formés à l'Institut Between

Lorsque vous suivez une formation à l'Institut Between, vous pouvez intervenir dans les domaines suivants auprès de l'enfant, l'adolescent, l'adulte, le couple, la famille :

- **Sport et compétition**
- **Maintien de l'équilibre psychocorporel et du bien-être**
- **Complémentarité et soutien des soins médicaux (en accord et en lien avec le corps médical)**
- **Gestion et prévention du stress et du burnout**
- **Apaisement des émotions excessives**
- **Relaxation corporelle et psychique**
- **Estime, confiance, liberté, intégrité, dignité**
- **Prise de parole, affirmation de soi**
- **Vie relationnelle, parentalité, couple**
- **Accompagnement de fin de vie**
- **Aide face aux épreuves du parcours de vie**
- **Accompagnement au changement,**
- **Réalisation d'objectifs personnels comme professionnels**
- **Training mental, préparation concours et examens**
- **Gestion de conflits**
- **Affinement de la connaissance de soi**
- **Valorisation du schéma corporel, de l'image de soi**
- **Accompagnement au choix, à la prise de décision**
- **Accompagnement dans le processus de deuil**
- **Peurs, appréhensions**
- **Anxiété, baisse de moral**
- **Perte de sens**
- **Accompagnement de la douleur corporelle et psychique**
- **Relation d'aide orientée solution et soutien psychique**
- **Développement personnel et bien-être de l'individu**





DATES DES FORMATIONS 2024

Coach psychocorporel
Hypnologue/hypnothérapeute
Maitre-praticien Hypnose PNL
Relaxologue

FORMATION SYNCHRONE et PRESENTIEL

Visualiser précisément les planning des formations et organiser son temps de formation



MAITRE-PRACTICIEN HYPNOSE PNL

Maitre-praticien
Hypnose PNL

**EN DISTANCIEL
VISIOCONFERENCES**

**Démarrage
FEVRIER 2025**

Formation 100 %
VISIOCONFERENCE
DISTANCIEL

Suite à un entretien
d'évaluation de
vos besoins, nous
vous transmettons
le calendrier





COACH PSYCHOCORPOREL HYPNOLOGUE

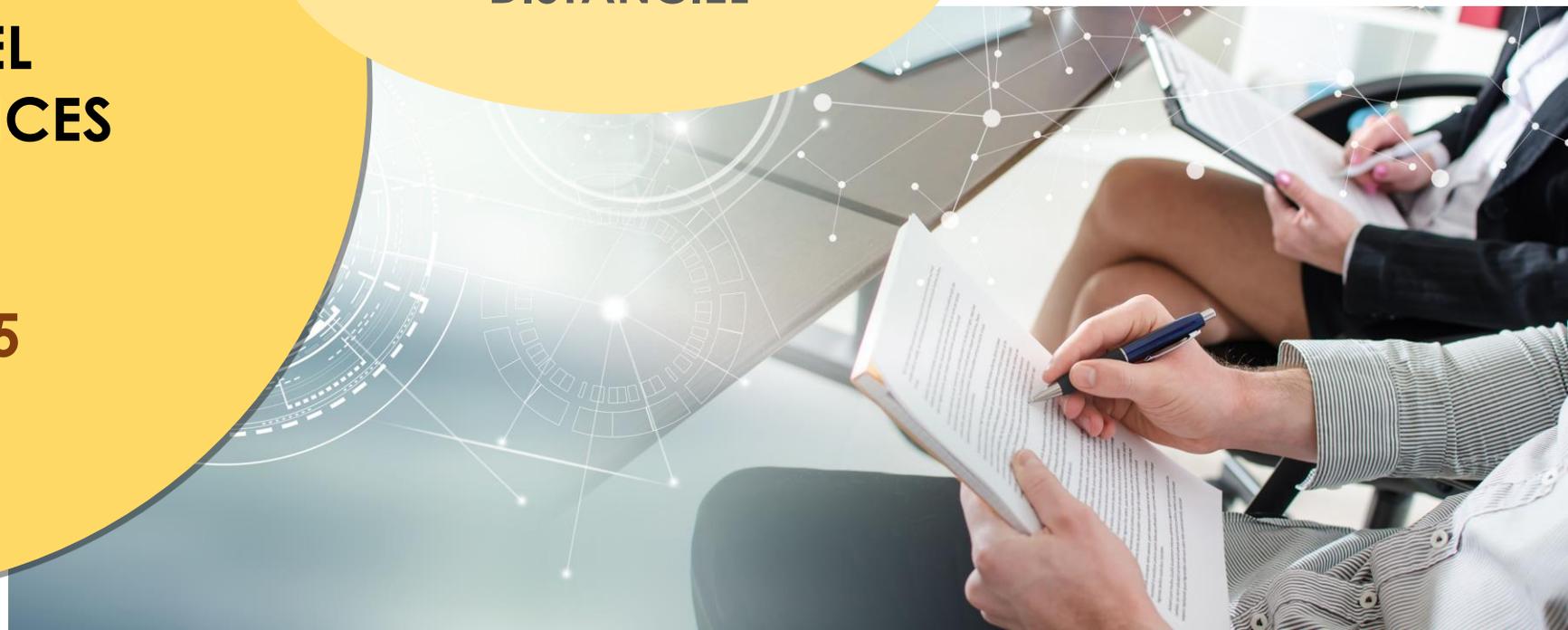
Coach psychocorporel
Hypnologue

**EN DISTANCIEL
VISIOCONFERENCES**

**Démarrage
JANVIER 2025**

Formation 100 %
**VISIOCONFERENCE
DISTANCIEL**

Suite à un entretien
d'évaluation de
vos besoins, nous
vous transmettons
le calendrier



RELAXOLOGUE

Relaxologue
EN DISTANCIEL
VISIOCONFERENCES

Démarrage
FEVRIER 2025

Formation 100 %
VISIOCONFERENCE
DISTANCIEL

Suite à un entretien
d'évaluation de
vos besoins, nous
vous transmettons
le calendrier





ORGANISATION DU PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Connaitre le fonctionnement pédagogique

INDIVIDUALISATION ET SUIVI DU PARCOURS DE FORMATION



PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP EN FORMATION OU ORIENTE

La formation des personnes en situation de handicap nécessite une adaptation de l'organisme de formation afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes ainsi que proposer le parcours et les conditions les mieux adaptées dans ce contexte.

Aussi, si vous êtes dans ce cadre et souhaitez suivre une formation professionnelle, nous vous remercions de nous contacter directement afin d'en parler avec les dirigeants de l'organisme de formation.

Ainsi, la Direction pourra proposer des solutions adaptées à vos besoins afin que le suivi de votre formation soit optimal et confortable.

LE DEROULEMENT D'UNE SESSION

Chaque session de formation démarre par une supervision de groupe, espace durant lequel les stagiaires amènent :

- Les expériences de pratiques et l'application des gestes professionnels, témoignages des mises en situation de terrain, les entraînements et exercices
- Les questions
- Les points de révisions
- Les difficultés rencontrées

Le formateur présente :

- Le récapitulatif de la session précédente
- La présentation de la session concernée avec objectifs
- Les points de régulation, informations et organisation
- Durant la session, cours et méthodologies sont animés en présentiel, les méthodologies sont filmées ou enregistrées

LA REGULATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

L'équipe pédagogique a la possibilité, dans le parcours de formation, de mettre en œuvre une régulation de groupe ou individuelle, ce à des fins d'ajustement et de confort de l'ensemble du parcours qualifiant. Une régulation peut aussi être demandée par un stagiaire ou un groupe.

LA MOTIVATION

La motivation des stagiaires est un point que nous prenons particulièrement au sérieux et à cœur.

Suivre une formation professionnelle dans le but d'exercer un métier en activité libérale ou comme complémentaire à son activité nécessite notre engagement de suivi individualisé du parcours de formation ainsi que l'assiduité du stagiaire dans son parcours :

- Disponibilité de l'équipe pédagogique (mail, téléphone)
- Conseils pédagogiques
- Entretiens individuels pour personnaliser le parcours et s'adapter au rythme d'apprentissage de chaque apprenant
- Taille des groupes entre 12 (Corse) et 20 (PACA) personnes max.
- Contenus de cours vivants, participatifs et non magistraux
- Cours accompagnés systématiquement de mises en situation pratiques par les stagiaires, de démonstrations et techniques dynamiques par les formateurs

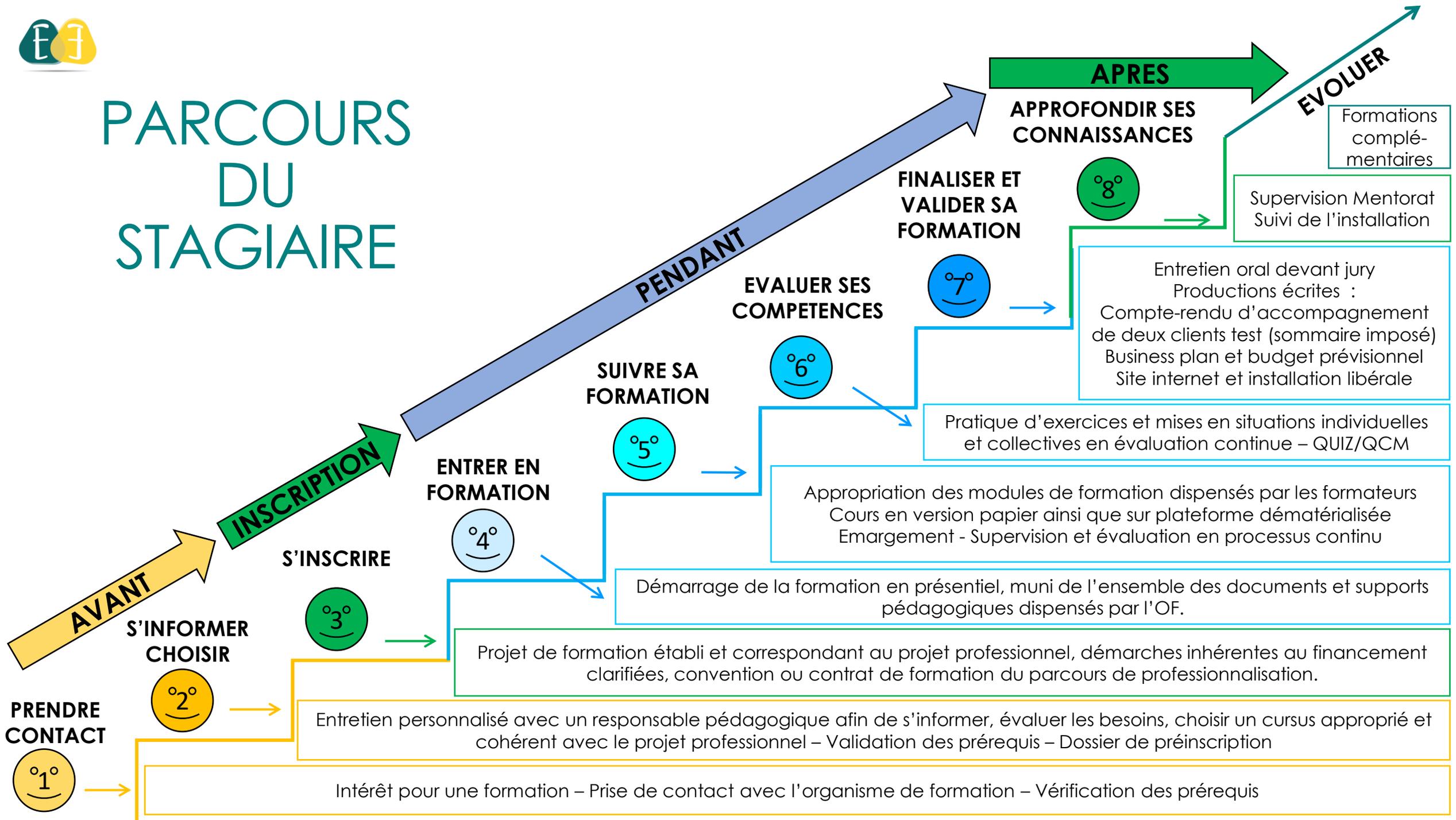
SITUATION D'ABANDON DE FORMATION

Lorsqu'un stagiaire se trouve dans l'impossibilité de poursuivre sa formation et en accord avec son contrat de formation, tout abandon en cours de formation sera :

- Soit facturé au prorata des journées émargées par le stagiaire
- Soit reporté sur une prochaine formation si cela correspond au choix du stagiaire



PARCOURS DU STAGIAIRE



PROCESSUS D'UNE JOURNEE de FORMATION Classe virtuelle



9h00

Ouverture - Supervision
Présentation de la session
Démarrage des cours

Apports
de cours

10h45
Pause
matin

Apports
des
méthodes

13h00
Pause
déjeuner

14h00
Reprise
des cours

Démos et
applications

15h45
Pause
après-midi

16h00
Exercices
pratiques en
sous-groupe ou
en individuel

17h30
Feed-Back en
grand groupe

18h00
FIN DES COURS
CONSIGNES

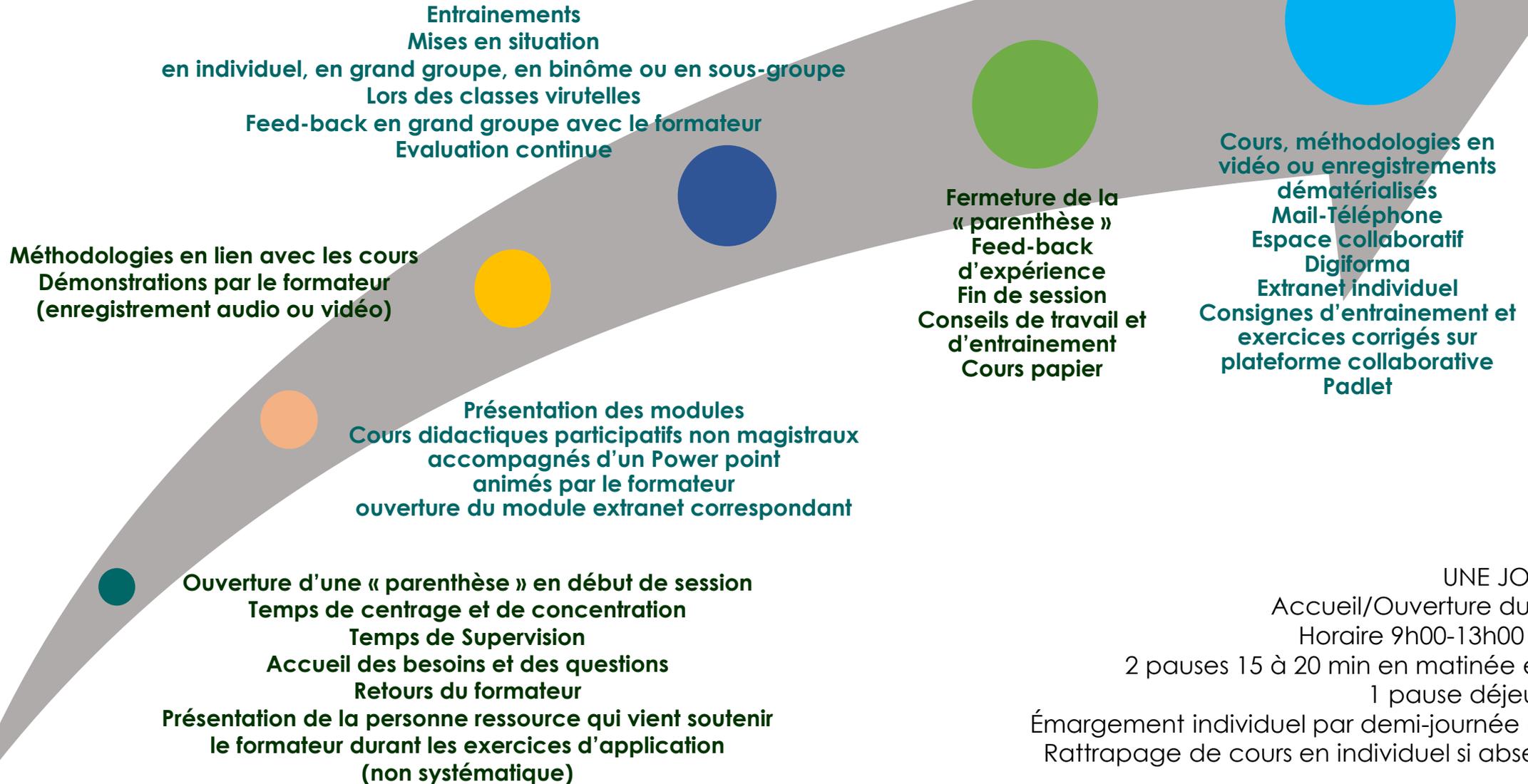
ANIMATION D'UNE SESSION DE 3 JOURS – 24 heures

Ouverture de la session avec énoncé du programme
COURS sur power-point animé par le formateur
Démonstration par le formateur des méthodologies
Entraînements supervisés en sous-groupe ou en binôme par les stagiaires
En grand groupe feed-back du formateur, régulation, précision
Pistes et conseils d'entraînements individuels en fin de session

MODALITES PEDAGOGIQUES D'APPRENTISSAGE

- Apports théoriques sur plateforme individuelles extranet
- Apports méthodologiques sur plateforme individuelle extranet
- Démonstrations avec explications : vidéos
- Vidéos présentes sur chaine youtube
- Animation de séances audios
- Espace collaboratif inter classes virtuelles
- Groupe whats app
- Espace d'entraînements collectifs avec le formateur inter-modules sur extranet
- Espace d'entraînement entre apprenants sans le formateur (intervision) sur extranet

ACCOMPAGNEMENT D'UN MODULE



UNE JOURNEE TYPE :
Accueil/Ouverture du centre 8h30
Horaire 9h00-13h00 14h00-18h00
2 pauses 15 à 20 min en matinée et après-midi
1 pause déjeuner de 1h00
Émargement individuel par demi-journée de présence
Rattrapage de cours en individuel si absence justifiée



FORMATION de COACH PSYCHOCOPOREL HYPNOLOGUE/HYPNOTHERAPEUTE Cursus métier

Apprendre un métier et assimiler les gestes professionnels

COACH PSYCHOCORPOREL HYPNOLOGUE/HYPNOTHERAPEUTE



PROGRAMME : relation d'aide + hypnose + PNL + Techniques spécifiques stress et relaxation + techniques spécifiques de relaxation + accompagnement supervisée de l'installation professionnelle

DESCRIPTION METIER

Cette formation permet d'**intégrer une posture professionnelle aboutie et structurée afin de savoir accueillir la personne, écouter avec empathie ses mots et ses maux ainsi que se décentrer du symptôme posé et de toute volonté de conseiller ou diriger les choix de la personne.** L'accompagnement individualisé et adapté permet l'atteinte objectifs concrets et la réalisation de projets, dans le respect des valeurs, croyances et intégrité de la personne. Le professionnel intervient aussi bien avec le particulier qu'en groupe, sur un niveau personnel comme sur des thématiques professionnelles.

L'hypnothérapeute coach psychocorporel est un spécialiste de l'accompagnement émotionnel en relation d'aide. Il utilise une méthodologie structurée en hypnose, PNL et relaxation afin d'aider les personnes à accéder à leurs ressources internes et à développer les solutions.

Grâce à sa technicité, il aide la personne à se développer, à évoluer, à se sentir équilibrée. L'alliance de de ces méthodes avec la relation d'aide centrée sur la personne apportent une méthodologie ainsi qu'une connaissance fondamentale dans les processus de changement.

Cette formation inclut l'apprentissage d'une technique spécifique de Retraitement des Excès Emotionnels par Mouvements Oculaires Bilatéraux dus à des chocs émotionnels, ainsi qu'une technique spécifique et puissante en hypnose : le SWAN.

L'hypnothérapeute coach psychocorporel répond à de nombreuses demandes : stress, anxiété, troubles psychosomatiques, chocs, insomnies, peurs, excès, dépendance affective, image de soi, estime, confiance, perte de sens, tristesse, baisse de moral, préparation émotionnelle et mentale, concours, examen, prise de parole, compétition sportive... car il est formé de manière approfondie à la relation d'aide.



COACH PSYCHOCORPOREL HYPNOLOGUE/HYPNOTHERAPEUTE



Programme relation d'aide : 12 jours - 120 heures en présentiel

Programme Hypnose-PNL – 22 jours - 176 heures en présentiel

Programme relaxation – 3 jours - 24 heures en présentiel

Programme Stress sommeil douleur – 3 jours - 24 heures en présentiel

**Qualification professionnelle de
COACH PSYCHOCORPOREL
HYPNOLOGUE/HYPNOTHERAPEUTE**

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable d'exercer les missions individuelles ou collectives de pratique de l'hypnose ericksonienne, contemporaine, de la relaxation, de la prévention de gestion du stress ainsi que de la Programmation Neurolinguistique PNL.

Cette formation permet d'acquérir les gestes professionnels et les compétences nécessaires à l'exercice de ces pratiques en activité libérale comme en complément d'une activité salariale.

Le stagiaire sera qualifié pour accompagner la personne à un mieux-être et un bien-être psycho-émotionnel grâce à ces méthodes qui favorisent l'accès aux ressources ainsi que le processus de croissance et de changement de l'individu.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances fondamentales théoriques en hypnose ericksonienne et en Programmation Neurolinguistique PNL
- Maîtriser la pratique de l'hypnose ericksonienne, contemporaine, de la Programmation Neurolinguistique PNL et animer des séances en individuel comme en groupe
- Instaurer une relation d'aide et de communication empathique au service de l'accompagnement de la personne et des groupes
- Mettre en place des actions et des missions d'hypnothérapeute/hypnologue

PARCOURS DU STAGIAIRE - CURSUS COACH HYPNOTHERAPEUTE



**RELATION D'AIDE
COMMUNICATION**

96 h

**HYPNOSE ERICKSONIENNE
PNL programmation NeuroLinguistique**

176 h

**Techniques spécifiques de
prévention du stress, douleur et
qualité du sommeil**

24 h

**Techniques spécifiques de
relaxation occidentale**

24 h

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

320 h

**Accompagnement individuel à l'installation
professionnelle – supervision et suivi N+1**

**320 h en
DISTANCIEL**

**Tarif :
4960
euros**

**9 mois de
formation**



PROGRAMME METIER

Acquérir les gestes professionnels - Pratiquer

PROGRAMMATION NEURO LINGUISTIQUE PNL



PROGRAMME

Techniques fondamentales de la PNL

- Histoire éthique limites d'intervention, lexique
- Les piliers de la PNL
- La carte du monde
- Les patterns
- L'objectif SMART
- Sensorialité et prédicats VAKOG
- Les sous-modalités (sub-modalités)
- Les positions perceptuelles
- Les états internes et externes
- Les parts internes
- L'association, la dissociation
- Le métamodèle
- Les méta programmes
- Les niveaux logiques

Techniques d'entretien en PNL

- Synchronisation/calibration
- Ratification Pacing Minorring Leading
- Modèle d'entretien PNL
- Etat Présent/Etat désiré
- Identification et formulation d'objectifs
- Le recadrage
- La DO7, détermination d'objectifs en 7 points

Techniques spécifiques complémentaires

- Parcours d'objectif
- Ancrages et empilations d'ancres
- Désactivation d'ancres
- Modèles : Cercle d'excellence, ligne du temps Stratégie Disney, Machine à changer, Modèle SPIRE, futurisation, SQUASH, SWITCH, SCORE

Modèle, procédures et protocoles détaillés
Démonstration enregistrées et filmées

88 Heures

OBJECTIFS

- Assimiler les bases théoriques de la PNL
- Intégrer la pratique de la Programmation neurolinguistique PNL
- Conduire des séances structurées à partir de protocoles adaptés en PNL



HYPNOSE ERICKSONNIENNE ET CONTEMPAINE

La séance d'hypnose

- Structure d'une séance d'hypnose
- Processus d'induction, les différentes inductions
- Signes indicateurs de niveau de vigilance modifiée
- Approfondissement de l'induction
- Suggestions directes et indirectes
- Le contenu obligatoire d'une séance d'hypnose
- Cœur de séance inductif
- Neurotransmetteurs et capteurs de changement
- Phénomènes hypnotiques et SWAN
- Dissociation
- Régression
- Futurisation
- Processus de changement et de deuil
- Inductions symbolique et métaphorique
- L'amnésie volontaire
- Sortie de séance et suggestions post hypnotiques
- Désensibilisation des chocs émotionnels par mouvements oculaires
- Structure d'un protocole
- Construction d'un script de séance
- La pratique verbale, non verbale, paraverbale, le terpnos logos en hypnose

PROGRAMME

Connaissances générales

- L'Hypnose dans l'histoire
- L'éthique et limites d'intervention
- Les bases de l'hypnose et ses bienfaits,
- Rôle du conscient et de l'inconscient
- Les différents niveaux de vigilance
- Les neurotransmetteurs et les neurosciences
- Processus du deuil
- Croyances généalogiques
- Transformation de liens

Modèle, procédures et protocoles détaillés

Démonstration enregistrées et filmées

88 Heures

OBJECTIFS

- Assimiler les bases théoriques de l'hypnose
- Intégrer la pratique de l'hypnose et de l'hypnose ericksonienne
- Créer et conduire des protocoles et des séances structurées



Contenus théoriques et méthodologies

- L'accompagnement humaniste
- Ethique et déontologie
- Les principes de la relation d'aide
- Le système émotionnel
- Les croyances
- Les valeurs
- Les besoins
- Les étapes d'évolution et de changement du client
- La croissance humaine et le développement de la personne
- L'accompagnement du vécu émotionnel du client
- Le processus de deuil
- Le stress
- Le sommeil
- La douleur psychique et corporelle
- La créativité dans l'accompagnement
- La phénoménologie appliquée
- La communication verbale, para verbale et non verbale
- La relation
- La proxémie
- L'écoute
- Les limites d'intervention
- La physiologie du corps humain

L'anamnèse

Les techniques d'entretiens en relation d'aide

La notion d'objectif

L'art du questionnement

Le programme d'accompagnement personnalisé

Les différentes phases du processus d'accompagnement

1^{er} Entretien - Entretien pré et post séance
Canevas d'une séance

Le programme d'accompagnement personnalisé

L'objectif de l'accompagnement

L'objectif des séances

Le suivi du client

La progression et l'aide envers le client

L'élaboration de supports d'entraînements

L'animation de séances individuelles

L'animation de séances collectives et/ou d'ateliers thématiques

L'adaptation des séances et la construction de protocoles sur mesure

Le bilan d'accompagnement

L'adaptation de l'accompagnement à la personne ou au groupe

96 Heures

OBJECTIFS

- Assimiler les bases théoriques de la relation d'aide
- Intégrer les processus de développement et de croissance humaine
- Mener des entretiens
- Créer un programme d'accompagnement personnalisé



METHODOLOGIE

RELAXATION

STRESS SOMMEIL DOULEUR

24 h - relaxation occidentale
24 h - stress sommeil douleur

PROGRAMME

Connaissances générales

- Les principes de la relaxation
- Les cycles du sommeil
- Le stress et le surstress
- L'accompagnement de la douleur
- L'intention d'une séance
- Effets psychosomatiques positifs

Méthodes fondamentales en relaxation

- La Relaxation psychosensorielle
- La Cohérence cardiaque
- Le Focusing
- La Méditation active
- La Training Autogène
- La Relaxation progressive
- La Respiration consciente
- La relaxation statique
- La relaxation par mouvements corporels

Techniques spécifiques

- La décontraction musculaire et tissulaire
- L'apaisement
- La concentration
- La prise de recul
- Le ressourcement
- Les Techniques respiratoires
- L'imagerie mentale et la visualisation

Accueil du consultant

- Entretien pré et post-séance
- Terpnos Logos
- Canevas de séances
- Animation de séances individuelles et collectives

OBJECTIFS

- Assimiler les bases théoriques de la relaxation occidentale, du stress, du sommeil, de la douleur
- Intégrer la pratique de la prévention /gestion du stress, qualité du sommeil, apaisement de la douleur, techniques de relaxation
- Conduire des séances structurées à partir de protocoles adaptés





FORMATIONS CURSUS INTERMEDIAIRES

Suivre une formation et se qualifier par étapes

LES CURSUS PROFESSIONNELS INTERMEDIAIRES

PRATICIEN en HYPNOSE
88 heures

PRATICIEN EN PROGRAMMATION
NEUROLINGUISTIQUE PNL
88 heures

RELAXOLOGUE
200 heures



PRATICIEN en HYPNOSE PRATICIEN en PNL

Modules : Praticien Hypnose + Praticien PNL

DESCRIPTION

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable d'exercer les missions individuelles ou collectives de pratique de l'hypnose ericksonienne, contemporaine et de la Programmation Neurolinguistique PNL. Cette formation permet d'acquérir les gestes professionnels et les compétences nécessaires à l'exercice de ces pratiques en activité libérale comme en complément d'une activité salariale.

Le stagiaire sera qualifié pour accompagner la personne à un mieux-être et un bien-être psycho-émotionnel grâce à ces méthodes qui favorisent l'accès aux ressources ainsi que le processus de croissance et de changement de l'individu.

Le praticien en hypnose et en Programmation Neuro Linguistique maîtrise les techniques spécifiques de l'hypnose ericksonienne, contemporaine et de la PNL dans le but de favoriser l'accès aux ressources en proposant des séances mieux-être et bien-être à la personne.

L'alliance de l'hypnose et de la PNL apportent une méthodologie structurée ainsi qu'une connaissance fondamentale dans les processus de changement de l'individu.

Cette formation inclut l'apprentissage d'une technique spécifique de Retraitement des Excès Emotionnels par Mouvements Oculaires Bilatéraux dus à des chocs émotionnels, ainsi qu'une technique spécifique en hypnose : le SWAN.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances fondamentales théoriques en hypnose ericksonienne, contemporaine et en Programmation Neurolinguistique PNL
- Maîtriser la pratique de l'hypnose ericksonienne, contemporaine, de la Programmation Neurolinguistique PNL et animer des séances en individuel comme en groupe
- Mettre en place des actions et des missions en hypnose ericksonienne, contemporaine et en Programmation Neurolinguistique PNL



Qualification professionnelle de
**MAÎTRE-PRATICIEN HYPNOSE
ERICKSONIENNE ET PNL**



CURSUS EXPERT

**MAITRE-PRATICIEN
HYPNOSE PNL**

**6 mois de
formation**

**Tarif
2640
euros**

**Praticien HYPNOSE
ERICKSONIENNE ET
CONTEMPORAINE**

88h

**Praticien PNL
Programmation
Neuro Linguistique**

88h

**Maître-Praticien
HYPNOSE PNL**

176h

CURSUS RELAXOLOGUE

Méthodologie de la relation d'aide
Les techniques d'entretien
L'accompagnement de la personne
et des groupes

48 h

Techniques de respiration et d'activation
corporelles

24 h

Méthodologie de la prévention du
stress, douleur et qualité du sommeil

24 h

Méthodologie de la relaxation

24 h

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

120 h

Accompagnement individuel à l'installation
professionnelle – supervision et suivi N+1

120 h en
DISTANCIEL

Tarif :
1 800
euros

5 mois de
formation



CREATION DU CABINET PROFESSIONNEL CURSUS METIER

FORMATION EN INDIVIDUEL

Acquérir des compétences entrepreneuriales

CREATION D'ENTREPRISE

Module complémentaire

Accompagnement personnalisé à l'installation professionnelle

En individuel en présentiel – sur devis

COACH - HYPNOTHERAPEUTE

TARIF SUR DEVIS



**Contactez
l'organisme de formation**

DESCRIPTION

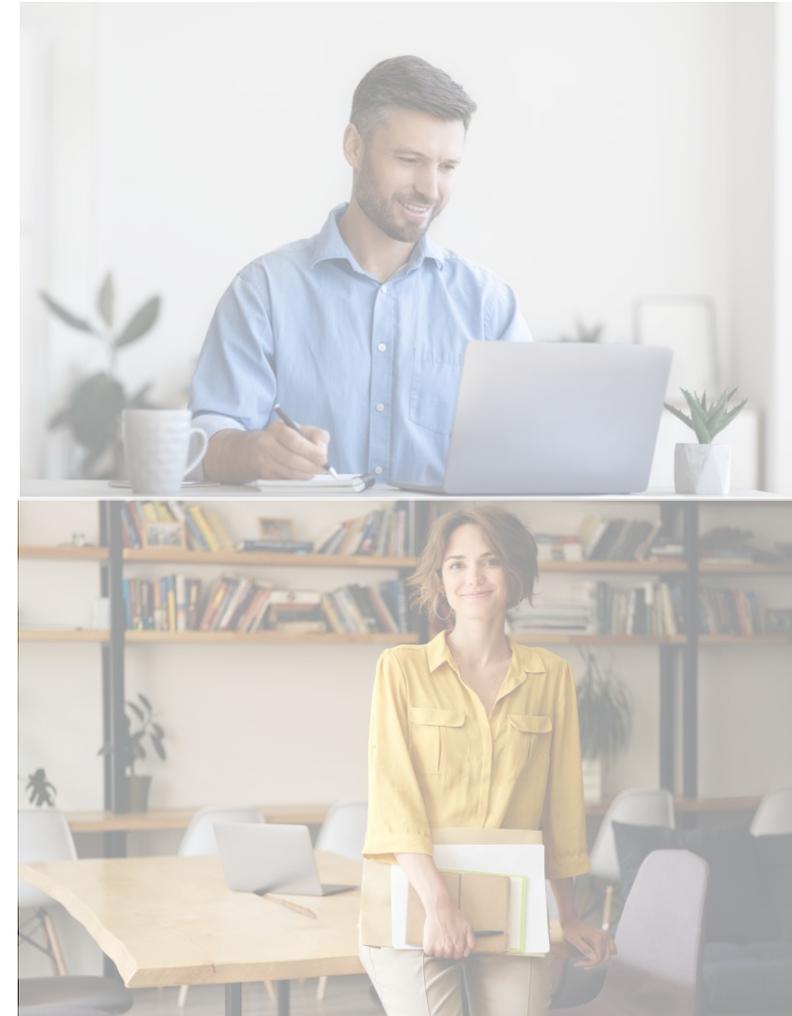
Former des professionnels ne suffit pas à leur permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Souvent, les aidants concentrent leur attention sur le contact humain, la relation et l'accompagnement. Aussi, ils sont insuffisamment préparés à la mise en œuvre et au suivi de leur activité professionnelle, en termes de création d'entreprise, d'installation, de statut juridique et social. Il en va pourtant de la pérennité de leur activité professionnelle libérale.

La communication, le marketing, la commercialisation sont autant d'éléments fondamentaux de la réussite de l'activité libérale, des aspects déterminants pour démarrer, consolider et pérenniser l'activité professionnelle.

Aussi, ce BLOC de compétences est accompagné en pédagogie individuelle, l'apprenant bénéficie d'un formateur dédié pour établir, en travaux dirigés, une étude de marché, un plan d'implantation et de commercialisation, un budget prévisionnel cohérent, un site internet, constitutifs de la crédibilité de la création de son entreprise.

L'ensemble des travaux est supervisé et soumis à validation du formateur référent.



CREATION D'ENTREPRISE

Création, commercialisation, gestion et développement de l'activité professionnelle du sophrologue

PROGRAMME

• Démarrage

Profession libérale réglementées et non réglementées
Étapes de l'installation
Organisation du temps, du planning, agenda

• Étude de marché

Notion de marché
Clients potentiels
Concurrence et tarifs concurrentiels
Tableau prévisionnel
Estimation de revenus
Frais et Besoins matériels

• Communication marketing

Grille de tarification des prestations
Canaux de communication web
Site internet
Carte de visite et flyers
Plaque professionnelle, visibilité, commercialisation

• Réseau professionnel

Réseaux de professionnels
Supervision
Intervision
Prescripteurs
Fédération et syndicats
Veille professionnelle

• Espace de travail

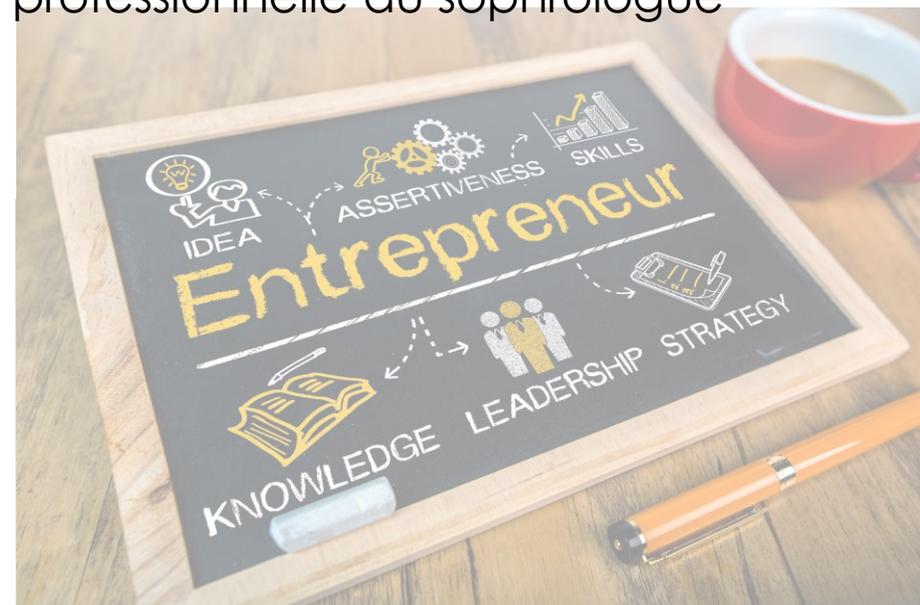
Dans le lieu d'habitation
Pépinière d'activité
Location, sous-location, co-location
local professionnel
Les baux
Assurances multirisques et Responsabilité civile
Sécurité des locaux
Réglementation d'accueil et informations légales
Accessibilité personnes en situation de handicap

• Statut professionnel

Société SASU ou S.A.S.
Portage salarial
Activité libérale et micro-entreprise
(anciennement auto-entrepreneur)
Couveuse d'activité
Aide ACRE
TVA et hors TVA
Déclaration et cotisations sociales
Obligations administratives

• Comptabilité

Facturation, obligations comptables et mentions obligatoires
Compte bancaire
La gestion financière au quotidien



OBJECTIFS

- Créer une activité entrepreneuriale
- Choisir un statut professionnel
- Connaître les démarches administratives
- Réaliser une étude de marché et un budget prévisionnel
- Communiquer sur l'activité professionnelle
- Constituer un réseau
- Installer un espace de travail
- Organiser et gérer la comptabilité
- Réaliser une veille professionnelle



CREATION DU SITE INTERNET (optionnel)

Acquérir des outils multimédias et une visibilité web

CREATION D'UN SITE INTERNET VITRINE



OPTIONNEL DESCRIPTION

L'Institut Between propose à l'ensemble des apprenants la création de leur site internet.

Un site clé en main et rapidement réalisable.

L'Institut Between utilise la solution suivante pour faciliter la création du site internet à chaque apprenant :

<https://www.sitebleu.com/>

Chacun pourra terminer leur formation avec un site internet totalement PERSONNALISE.

Le stagiaire gère lui-même très facilement son site internet.

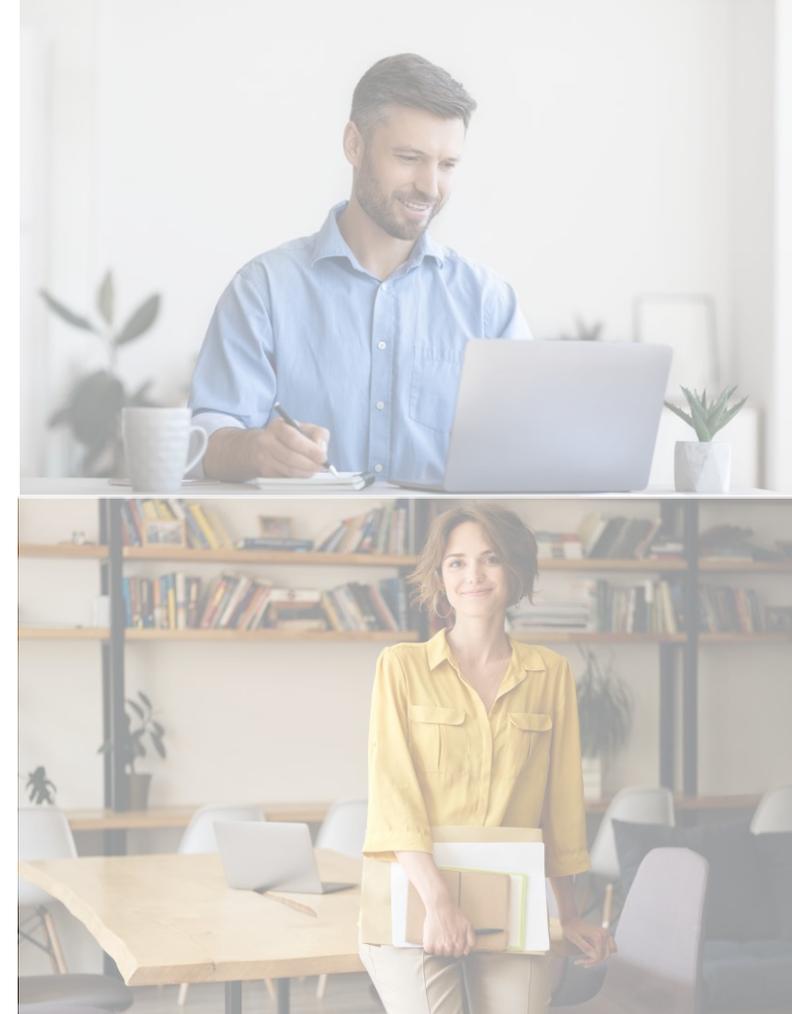
Il le personnalise en fonction de ses choix de prestations, de couleurs, d'identité professionnelle, de propositions commerciales vers une clientèle ciblée.

Le professionnel en début d'exercice est totalement autonome pour tous les changements qu'il souhaitera y apporter. Un site web bien réalisé et accessible est le reflet du travail de terrain et évolue en même temps que le professionnel.

Bien que cette proposition soit optionnelle, elle est fortement recommandée par l'équipe pédagogique.

La visibilité web est un élément important de la progression de l'entreprise et de sa visibilité.

De plus, les tarifs sont minis.





PROCESSUS D'ÉVALUATION

Valider son expérience professionnelle par l'acquisition d'une qualification professionnelle

PROCESSUS D'ÉVALUATION FORMATION DE COACH FORMATION D'HYPNOTHERAPEUTE

A la fin de son parcours de formation, le stagiaire a mené son travail personnel et participé activement aux travaux et pratiques hors présentiel. Il présente un écrit qui renforce le processus d'évaluation continue formatif dont il a bénéficié tout au long de sa formation.

Il est demandé à chaque stagiaire de présenter :

- **Compte rendu de l'accompagnement de deux clients tests, travail mené hors présentiel et supervisé**
- **Compte rendu de deux programmes d'accompagnement personnalisé à partir d'études de situations imposés par le formateur**

Lors de l'évaluation, le stagiaire :

- **Commentera son compte rendu d'accompagnement**
- **Animera une séance qu'il aura préparée en amont**
- **Pratiquera un exercice spécifique tiré au sort**



VALIDATION DES ACQUIS ET PROCESSUS D'ÉVALUATION CONTINUE

- Positionnement de départ par la stagiaire
- Expression en grand groupe avec le formateur
- Mise en situation professionnelle en processus continue (grille formative d'évaluation des exercices pratiques)
- Évaluation intermédiaire (formative) des pratiques

EVALUATION FINALE

- Compte rendu écrit d'accompagnement de deux clients tests
- Évaluation sommative des compétences
- Entretien individuel devant jury : compte rendu d'accompagnement et animation de séance et/ou d'exercices

SUIVI N+1

Chaque stagiaire est suivi individuellement durant une année après sa formation présentielle

Chaque stagiaire a aussi recours à la supervision individuelle sur rendez-vous, dans le cadre du suivi de son installation professionnelle.

EVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

- Questionnaire de satisfaction à chaud du stagiaire
- Questionnaire à froid à un an
- Questionnaire de la progression du cabinet N+1 et N+2

Les stagiaires sont accompagnés tout au long de la formation et lors des intersessions par l'équipe pédagogique. Ils sont invités à se réunir en intervision hors présentiel.



SUIVI APRES FORMATION



Au terme de son cursus métier, le stagiaire qui a validé ses acquis de formation détient les compétences et les gestes professionnels nécessaires pour débiter un exercice à partir de ses connaissances didactiques comme méthodologiques.

Toutefois, il s'agit d'un début d'exercice, qui mérite d'être accompagné, supervisé et soutenu par l'équipe pédagogique, ce sur plusieurs points fondamentaux :

- Le suivi de l'installation professionnelle entrepreneuriale
- La supervision et le mentorat

L'OF est investi dans cet accompagnement, comme fondement du renforcement des compétences professionnelles.

L'accompagnement du professionnel dans les différentes démarches de terrain concernant l'installation entrepreneuriale est fondamental de la pérennité de son activité naissante.

Surtout au cours de la première année d'exercice, tout professionnel a besoin d'être en lien avec ses pairs et formateurs, afin de favoriser son expérimentation de terrain et son évolution.

L'expérience de terrain amène à développer l'identité et la spécificité professionnelle, les actions, les projets à mettre en œuvre ainsi qu'une manière concrète de communiquer sur son métier.

L'accompagnement N+1 favorise cela par une dynamique de regroupements supervisés et mentorés.

Un début d'exercice suscite des questions, des décisions, des positionnements, parfois un ajustement professionnel nécessitant des régulations.

De plus, sans ce temps de partage, le jeune entrepreneur peut rencontrer une forme de « solitude professionnelle » qui n'est pas favorable à son évolution. Ces regroupements soutiennent et renforcent son projet et ses actions de terrain.

Cet accompagnement, bien qu'optionnel, est fortement recommandé par l'équipe pédagogique. Il se déroule de deux manières :

- À la demande du professionnel, lors de rencontres individuelles de supervision, en visio ou en présentiel
- Sur proposition de l'OF, lors de rencontres collectives de supervision.

Le suivi N+1 est sans surcote pour le stagiaire.



ORGANIGRAMME EQUIPE PEDAGOGIQUE

Mieux connaître l'équipe pédagogique



ORGANIGRAMME

Jean-Marc MONTECATTINI

Président de l'OF
Responsable Administratif et financier
Responsable Commercial

Gestion du web
Veille professionnelle
Commercialisation
Gestion administrative et financière de l'OF

Muriel QUILICHINI

Directrice de l'OF
Responsable Pédagogique
Responsable de l'Ingénierie de formation

Suivi de l'apprenant
Positionnement et Evaluation
Veille pédagogique
Gestion des candidatures
Formation des intervenants

Ann PIAZZA

Référent Handicap de l'OF
Formatrice
Corse – Marseille

Assistante ingénierie de formation
Suivi des stagiaires

Muriel QUILICHINI

Formatrice principale
Corse – Marseille

Responsable du suivi pédagogique de l'ensemble des formations

Jean-Marc MONTECATTINI

Formateur
Corse – Marseille

Responsable de l'installation professionnelle et du suivi de la création d'entreprise

LES DIRIGEANTS et FORMATEURS



▪ Muriel QUILICHINI

Co-fondatrice et Directrice Institut Between

Formatrice Centre National de la Fonction Publique Territoriale CNFPT Corse
Travailleuse social Diplômée DES JEPS (Mention Direction de structure et de Projet)

Coach Professionnel

Hypnothérapeute

Sophrologue Caycédiennne®

Consultante en Gestion-Prévention du Stress®

Praticien CLEMO® (désensibilisation des chocs émotionnels par mouvements oculaires)



▪ Jean Marc MONTECATTINI

Co-fondateur et Président Institut Between

Fondateur et dirigeant d'entreprises immobilières et hôtelières

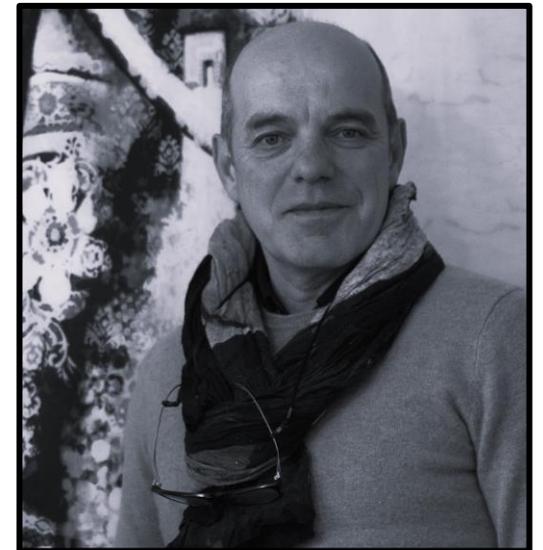
Animateur en Yoga et techniques posturales

Hypnothérapeute

Maître-praticien Hypnose PNL

Praticien en relation d'aide

Praticien CLEMO® (désensibilisation des chocs émotionnels par mouvements oculaires)



LES INTERVENANTS

▪ Ann PIAZZA

Formatrice et référent handicap de l'Institut Between

Éducatrice spécialisée Diplômée DEES

Du champ médico-social et du handicap

Accompagnante VAE aux diplômes DEES et DEETS

Niveau MASTER II Sciences de l'Éducation et de l'Ingénierie
des systèmes de formation

**Praticienne en relation d'aide et accompagnement psychique
de la personne et des groupes**

**Accompagnante éducative de la personne, de la famille et
des groupes**





S'INSCRIRE

Suivre une formation qualifiante

PRE-REQUIS

Niveau BAC

Maitrise parlée, écrite et verbale de la langue française

Utilisation d'outils multimédias et ordinateur pour les formations en distanciel

DOSSIER DE CANDIDATURE et de PRE-INSCRIPTION

- Contact avec un responsable de l'organisme de formation
- Dossier de candidature et de positionnement de départ
- Carte d'Identité ou passeport en cours de validité
- Lettre de motivation
- CV à jour

DOCUMENTS DISTRIBUES A L'INSCRIPTION

- Contrat de formation dans le cas d'une demande individuelle
- Convention de formation dans le cas d'une demande par l'employeur
- Règlement intérieur
- Conditions générales de vente
- Objectifs et Grilles d'évaluation vierges
- Programme détaillé
- Calendrier daté des sessions
- Lieu et plan d'accès de la formation
- Livret d'accueil
- Référentiel de compétences

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

- Premier contact d'informations avec un responsable pédagogique
- Entretien d'évaluation des besoins professionnels
- Vérification des prérequis
- Positionnement de la motivation
- Evaluation du projet professionnel

INSCRIPTION

Lors de l'inscription, le stagiaire reçoit sur son extranet personnel les documents officiels de son processus individualisé de formation, qui ont été préalablement signés par les parties concernées.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les documents d'inscription sont digitalisés.

Lors de l'inscription, le stagiaire bénéficie d'un espace extranet apprenant sur lequel est stocké ses documents administratifs ainsi que les documents pédagogiques, cours et méthodologies, téléchargeables et imprimables.

Il pourra aussi remettre les documents signés et paraphés directement à un responsable de l'organisme de formation dans le cadre d'une formation suivie en présentiel.

le stagiaire reçoit sur son extranet personnel (DIGIFORMA) les documents officiels de son processus individualisé de formation, qui ont été préalablement signés par les parties concernées.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP EN FORMATION OU ORIENTE

La formation des personnes en situation de handicap nécessite une adaptation de l'organisme de formation afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes ainsi que proposer le parcours et les conditions les mieux adaptées dans ce contexte.

Aussi, si vous êtes dans ce cadre et souhaitez suivre une formation professionnelle, nous vous remercions de nous contacter directement afin d'en parler avec les dirigeants de l'organisme de formation.

Ainsi, la Direction pourra proposer des solutions adaptées à vos besoins afin que le suivi de votre formation soit optimale et confortable.

LA REGULATION DYNAMIQUE DE GROUPE

Chaque session de formation démarre par une supervision de groupe, espace durant lequel les stagiaires amènent :

- leurs expériences de pratiques et témoignages
- leurs questions
- Les difficultés éventuelles
- les points de révisions
- Les témoignages et célébrations des réussites et des expériences professionnelles
- Le récapitulatif de la session précédente
- La présentation de la session concernée

LA MOTIVATION

La motivation des stagiaires est un point que nous prenons particulièrement au sérieux et à cœur.

Suivre une formation professionnelle dans le but d'exercer un métier en activité libérale comme complémentaire à son activité nécessite notre engagement de suivi individualisé du parcours de formation.

- La disponibilité de l'équipe pédagogique
- Les conseils pédagogiques
- Les entretiens individuels pour individualiser et s'adapter au parcours de chaque apprenant
- La taille des groupes en 10 et 20 personnes maximum
- Les contenus de cours vivants et non magistraux
- Les cours accompagnées systématiquement de pratiques et techniques dynamiques
- Le suivi intersessions sur extranet

SITUATION D'ABANDON DE FORMATION

Dans le cas d'un stagiaire dans l'impossibilité de poursuivre sa formation et en accord avec son contrat de formation, tout abandon en cours de formation sera :

- Soit facturé au prorata des journées émargées par le stagiaire avec frais de dossier tel que mentionné dans le contrat de formation
- Soit reporté sur une prochaine formation si cela correspond au choix du stagiaire



En téléchargement : [Conditions Générales de Vente CGV](#)



Article 1^{er} :

L'INSTITUT BETWEEN est un organisme de formation professionnel indépendant, domicilié **Plaine de CUTTOLI Ld Ghjataja 20167 CUTTOLI-CORTICCHIATO**. Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par l'INSTITUT BETWEEN dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

Définitions : l'INSTITUT BETWEEN sera dénommée ci-après « **Organisme de formation** » ; les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « **Stagiaires** » ; le directeur de la formation à l'INSTITUT BETWEEN sera ci-après dénommé « le responsable de l'organisme de formation ».

Article 2 : Horaires

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Il détermine les principales mesures applicables en matière de santé, de sécurité de laïcité dans le centre de formation et de discipline.

L'INSTITUT BETWEEN ne proposant pas de stage d'une durée supérieure à 500 heures, les dispositions pour la représentation des stagiaires sont non applicables.

Au-delà de ces impératifs juridiques, nous entendons rappeler à travers ce règlement notre attachement à des valeurs fondamentales :

- Le respect mutuel
- La bienveillance
- Empathie et entraide

Les cours d'enseignement se déroulent du vendredi au dimanche, et éventuellement en jour semaine.

En règle générale et sauf aménagement, les horaires de formation sont :

09h30 - 12h30 ; 13h30 - 17h30

Le temps de formation est en moyenne de 7 heures par jour et de 21 heures par week-end.

En cas de modifications du planning les stagiaires seront prévenus à l'avance et devront s'y tenir.

Les horaires sont applicables dans les différents lieux de formation et notamment, celui du centre de formation professionnelle :

**Institut Between
Chemin d'Acqualonga
Ajaccio Mezzavia 20167**

Tél : 06 59 86 33 24 .

Article 3 : Documents administratifs

Les stagiaires peuvent avoir à remplir différents dossiers administratifs permettant la mise en place de leur indemnisation, ou de la validation de leur formation. Le service administratif leur apportera toute aide nécessaire, mais ils demeurent responsables du respect des délais, ainsi que de la fourniture des pièces servant à l'instruction des dossiers.

Article 4 : Responsabilités

Le centre de formation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les véhicules ainsi que pour le matériel et les effets personnels laissés dans les locaux.

Article 5 : Discipline

Afin que les formations se déroulent dans le meilleur climat pour l'ensemble des stagiaires, mais aussi pour les formatrices et formateurs, les comportements pouvant nuire au bon déroulé de la formation ou au bien-être des stagiaires feront l'objet de toute sanction permettant d'y mettre un terme.

Ainsi est-il formellement interdit :

- la captation de tout type (photo, vidéo, audio) sans notre accord ;
- la modification et l'exploitation de supports de cours à des fins commerciales
- l'utilisation des téléphones portables pendant les sessions
- la consommation de boissons alcoolisées en dehors des repas, de stupéfiants ou de tout autre produit modifiant la conscience pendant le temps de formation
- tout propos raciste, sexiste ou insultant

L'usage du téléphone portable est interdit pendant les cours en salle et en véhicule. L'usage du téléphone du centre de formation professionnelle est exclusivement réservé à l'usage du personnel (les stagiaires ne pourront recevoir de communications téléphoniques sauf cas d'urgence). Chaque stagiaire veille au bon usage, au bon entretien ainsi qu'à la sécurité du matériel, et des locaux mis à sa disposition.

Article 6 : Laïcité

La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des stagiaires dans la limite du bon fonctionnement de l'Institut Between comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les femmes et les hommes** et repose sur une culture du **respect** et de la compréhension de l'autre.

Les formateurs et dirigeants ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs

convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions

Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux stagiaires l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables à l'Institut Between.

Les formations dispensées à l'Institut Between, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit

Article 7 : Sanction

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance

- Avertissement écrit par la Directrice de l'organisme de formation
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation

Article 8 : Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre récépissé en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation

L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur de cette procédure, de son objet et du motif de la sanction envisagée.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire, délégué de stage ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés. La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée au stagiaire notifiée au stagiaire par lettre

recommandée ou remise contre récépissé. L'organisme de formation informe les frais de formation, de la sanction prise.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer conformément aux dispositions précédentes.

Article 9 : Hygiène et sécurité :

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les conditions particulières d'hygiène et de distanciation imposées afin de prévenir la contamination par le coronavirus ou tout autre agent infectieux font l'objet d'une note de service affichée à l'entrée de nos locaux. Chaque stagiaire se voit contraint de respecter ces conditions scrupuleusement dans l'intérêt de tous.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

Article 10 : Entrée en vigueur

La direction du centre de formation professionnelle se tient à la disposition des stagiaires pour toutes informations nécessaires à la bonne exécution du présent règlement. Elle se réserve le droit d'apporter des avenants au présent règlement.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive) sous forme de papier et / ou électronique



Notre mission

*Transmettre notre expertise et nos savoirs faire
Servir votre montée en compétences*

Votre mission

*Acquérir des compétences solides
Devenir un professionnel épanoui*

« Apprendre c'est avoir un projet, c'est se projeter différent dans l'avenir. »

Philippe Meirieu (chercheur français, essayiste, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie)

- ✓ CORSE
- ✓ REGION SUD PACA
- ✓ MARSEILLE
- ✓ DISTANCIEL SYNCHRONE

CONTACT
RENSEIGNEMENTS

Nous sommes à votre écoute

Informations - Questions – Calendriers - Entretiens

Tel :

Muriel Quilichini

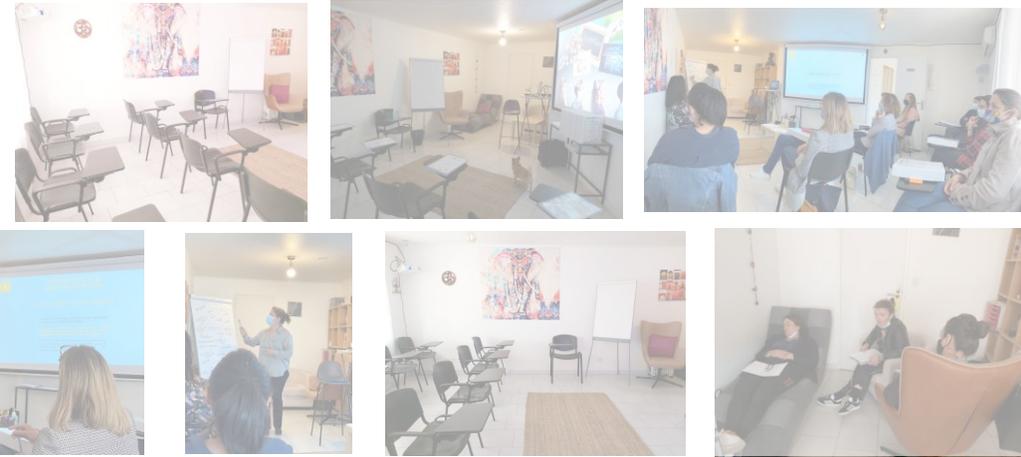
▪ 06 59 04 80 45

Jean-Marc Montécattini

▪ 06 11 50 74 24

Mail apprenants :

lbf.apprenants@orange.fr



www.formation-hypnose-sophrologie.fr